

# LA MUTATION RÉFORMISTE DE LA CGT VIENT DE LOIN

## LES RAPPORTS DE CLASSE

Souvent des camarades, en général des jeunes militants, posent des questions sur l'évolution de la mutation réformiste de la CGT. Voici quelques données historiques pour aider à la compréhension de la situation aujourd'hui.

Il convient de partir de l'idée que les rapports de classe entre exploités (patronat) et exploités (classe ouvrière) sont une donnée constante de la vie en société capitaliste. **Qu'on soit d'accord ou pas, que cela plaise ou pas aux non marxistes ou aux apolitiques la lutte des classes est une réalité concrète.**

**Les grandes luttes victorieuses de la classe ouvrière sont : 1936 – 1945 – 1968. Nous n'inscrivons pas 1995 au nombre des victoires, alors que des potentialités de lutte et de solidarité populaire existaient sont trahies par le syndicalisme de " négociation ".**

La classe ouvrière, elle, est fragilisée lorsqu'elle est divisée sur le concept de classe, et par voie de conséquence sur les revendications et intérêts fondamentaux communs, dès qu'elle commence à écouter les sirènes qui la détournent du combat anticapitaliste pour adopter le mouvement de l'association " **Capital-Travail** " caractérisée par le syndicalisme d'accompagnement, de collaboration et d'intégration au système capitaliste.

En régime capitaliste, aucun des acquis sociaux arrachés par la lutte à un moment donné, même codifié par la loi, ne constitue une garantie immuable pour la classe ouvrière. À fortiori, les réformes dites sociales issues de dispositions législatives prises en dehors du mouvement social des travailleurs avec leur syndicat, comme par exemple le projet de loi JOSPIN d'octobre 1997 (devenu lois AUBRY sur la RTT) peuvent à un moment donné se retourner de façon néfaste et dangereuse contre les salariés.

## RÉFORMISME ET SOCIAL-DÉMOCRATIE

La bataille idéologique sur des positions de lutte de classe ne doit jamais se relâcher même et surtout en période d'alliances politiques à prédominance social-démocrate au pouvoir.

**La social-démocratie, c'est sa nature, génère le réformisme. Il incarne l'association " Capital-Travail " érigée sur les concepts qui nous sont malheureusement familiers aujourd'hui à la CGT avec le " syndicalisme rassemblé ", le syndicalisme de " négociation " et de « partenariat " en opposition au syndicalisme de contestation et de lutte de classe à l'unisson des revendications des travailleurs.**

## LES RESPONSABILITÉS

L'éparpillement, l'émiettement des forces syndicales, le dévoiement idéologique de la classe ouvrière au centre duquel **a été développé la criminalisation du marxisme et du communisme** depuis des décennies, offre aujourd'hui le triste bilan d'un véritable recul de civilisation où la paupérisation, l'esclavagisme moderne, le harcèlement moral, la corruption, le marché du travail comme un marché aux bestiaux, atteignent des degrés inégalés depuis plus d'un demi-siècle.

Certes, on peut rendre responsable, potentiellement, tous les militants et plus généralement encore, les travailleurs (c'est d'ailleurs ce que s'emploient à prouver les dirigeants actuels, y compris CGT, quand ils lancent des pseudo-consultations des salariés pour, en réalité, éteindre un mouvement –(cf 19/06/03 sur les retraites). Ce serait trop facile ! Car la confiance accordée et renouvelée aux dirigeants successifs au cours des Congrès, l'a été sur des objectifs légitimes **qui ont été le plus souvent trahis**, comme en témoignent les défaites subies par la classe ouvrière depuis plusieurs années. Mais les militants de base ont souvent manqué de vigilance, peu nombreux ayant exprimé leur désaccord et agi résolument contre la dérive réformiste après 1968.

## LA MUTATION RÉFORMISTE VIENT DE LOIN

Aujourd'hui, les pôles de contestation interne à la CGT peuvent s'appuyer sur des faits avérés, des réalités concrètes qui, au cours des dernières années, ont cristallisé le processus d'intégration réformiste de la CGT. Mais qu'on ne s'y trompe pas : **la mutation réformiste de la CGT vient de loin** et chaque étape du processus a été l'objet d'avancées entrecoupées de résistances, mais assez vite émoussées, dépassées.

**La période soixante huitarde serait intéressante à analyser, car 10 ans après le grand mouvement de mai-juin 1968, le 40<sup>ème</sup> Congrès Confédéral CGT de Grenoble (1978) était déjà révélateur de sérieuses déviations internes à la CGT.**

Ce **40<sup>ème</sup> Congrès de Grenoble**, au regard des débats idéologiques internes, a été souvent occulté parmi la masse des militants de base, et ne parlons pas des adhérents... Le sens de Classe était encore assez vivace alors que la pratique réformiste gagnait du terrain. Situation suffisamment ambiguë pour que certains dirigeants confédéraux, sous la houlette de Georges SÉGUY, secrétaire général, tentent de poser en débat les questions " d'ouverture de la CGT " :

- prise en compte de l'aspiration démocratique des salariés et contestation du pouvoir patronal dans ses modes de gestion....
- unité syndicale et conditions de son appropriation par les salariés...
- distanciation et indépendance vis-à-vis du parti communiste....
- distanciation à l'égard de la Fédération Syndicale Mondiale....
- visée et rapprochement avec la Confédération Européenne des Syndicats (CES). (La première demande d'adhésion de la CGT à la CES date de 1973, renouvelée au 40<sup>ème</sup> Congrès de 1978)
- intéressement à l'Europe....

Cette tentative d'ouverture de la CGT au 40<sup>ème</sup> Congrès est confirmée par une déclaration significative de Georges SÉGUY (secrétaire général de la CGT de 1967 à 1982) à l'occasion du 47<sup>ème</sup> Congrès confédéral de Montpellier en mars 2003. Georges SÉGUY déclare au " *Midi Libre* " le 24/03/2004 " je pense que ce 47<sup>ème</sup> Congrès sera historique. Les résistances auxquelles se heurte Bernard THIBAUT ne sont pas différentes de celles que j'ai connues à Grenoble en 1978. Je n'avais pu alors, aller au bout de ma démarche d'ouverture. Ne pas le faire aujourd'hui serait suicidaire " .

La ligne SÉGUY des années 1970 début 1980, est finalement contestée, mais les opposants ne sont pas forcément à l'unisson, comme on le verra par la suite.

Georges SÉGUY quitte son poste de secrétaire général de la CGT au 41<sup>ème</sup> Congrès confédéral de juin 1982 et est remplacé par Henri KRASUCKI, directeur de la *VO*.

## LES PIÈGES DE LA GAUCHE SOCIALE DÉMOCRATE AU POUVOIR

Au 41<sup>ème</sup> Congrès, on commence à percevoir la gangrène réformiste pénétrer de plain pied la CGT dans un contexte politique où la social-démocratie accède au pouvoir (MITTERRAND élu Président de la République, gouvernement socialiste, avec 4 ministres communistes) un an plus tôt, et où la contre-révolution est en marche dans les ex-pays socialistes (au plan syndical, rappelons-nous le rôle politique joué par Solidarnosc en Pologne, qui portera WALESA à la Présidence de la République pour asseoir le libéralisme dans ce pays).

Rappelons aussi que François MITTERRAND en 1975 (au Congrès de l'Internationale Socialiste) pour rassurer la bourgeoisie, avait déclaré **qu'en cas d'accession à la Présidence de la République, il réduirait l'influence du parti communiste à moins de 15 % de son électorat**. Par ailleurs, Gaston DEFERRE, Maire de Marseille, homme fort du parti socialiste, ministre de l'intérieur au gouvernement MAUROY de 1981, avait promis de rendre la CGT " consensuelle ", aux projets de réforme socialistes en gestation.

L'enthousiasme des premiers mois du gouvernement MAUROY allait avoir les plus graves conséquences pour les travailleurs. Dans les syndicats, y compris CGT, nombre de militants allaient abandonner les idées de Classe où la confusion politico-syndicale allait dévoyer la pratique syndicale, ne parlons même pas de la pratique révolutionnaire de Classe.

Dans le même temps, la social-démocratie allait pénétrer en force la CGT. Parce qu'elle y trouvait un terrain propice et des complicités. Des militants socialistes allaient, nombreux, accéder aux postes de la direction de la CGT jusqu'au niveau confédéral et ainsi mener de l'intérieur comme de l'extérieur leurs activités politiques sociales démocrates réformistes.

Pour bien mesurer le poids et l'offensive de la social-démocratie à l'époque, il convient de rappeler certains faits qui ont grandement préparé et activé la mutation réformiste de la CGT.

Au 41<sup>ème</sup> Congrès de Lille (juin 1982) des militants CGT de grande valeur présentés par leurs syndicats à la Commission Exécutive Confédérale, **étaient priés de retirer leurs candidatures parce que communistes**. Au nom de " l'ouverture ", sous influences politiques marquées, il avait été décidé de faire une plus grande place aux socialistes, alors que jusque-là, la règle du syndicalisme de lutte de classe de la CGT s'appuyait sur le principe de l'élection des meilleurs militants choisis par les syndiqués, les quotas politiques à la Direction de la CGT étant exclus.

## LES CONTRADICTIONS DES TENDANCES RÉFORMISTES

Henri KRASUCKI, élu secrétaire général de la CGT au Congrès de Lille (juin 1982) aura à faire face à la fois **aux langages révisionnistes du PCF dont il était membre**, et à la fois aux contradictions internes de la CGT où vont apparaître les tendances réformistes en mal d'affrontement pour la prise du pouvoir. Henri KRASUCKI sera critiqué tant dans le parti qu'à la CGT par des dirigeants le jugeant " trop mou ". Louis VIANNET (et quelques autres de son entourage) fait partie de ceux-là.

Un an après sa formation, le gouvernement MAUROY (social-démocrate) présente un plan d'austérité qui va toucher en premier lieu les travailleurs, au nom d'une mauvaise situation financière du pays que lui aurait laissé la droite. C'est le refrain bien connu de l'alternance

politique, la droite usant des mêmes arguments quand elle revient au pouvoir. **L'état de grâce du gouvernement socialiste (après que les 4 ministres communistes aient été éjectés du gouvernement en 1983) allait s'éteindre pour laisser la droite revenir au pouvoir en 1986.**

Paradoxalement, alors que les mouvements sociaux allaient éclater et se développer (fin des années 1980), les organisations syndicales semblaient figées, dépassées. C'est qu'une vaste recombinaison allait s'opérer au niveau de certaines organisations comme la CFDT, la FEN, les Autonomes. Quant à la CGT, elle ne pouvait échapper aux luttes intestines de ses dirigeants réformistes et opportunistes pour la prise du pouvoir.

Fin des années 1980, le développement des luttes contre les politiques gouvernementales est à mettre au compte des travailleurs regroupés en coordinations, mais avec la portée limitée que peuvent avoir de tels mouvements.

C'est dans ce contexte de déliquescence du combat syndical de Classe que se sont tenus les 42<sup>ème</sup> et 43<sup>ème</sup> Congrès confédéraux, où Henri KRASUCKI " s'est laissé convaincre " diront ses soutiens, de la nécessité d'une " évolution vers l'indépendance de la CGT ".

Comme on peut le voir, on n'est pas si éloigné de la " ligne d'ouverture " posée au 40<sup>ème</sup> congrès 10 ans plus tôt.

Henri KRASUCKI, durant ses mandats (1982-1992) à la tête de la confédération aura contribué à renforcer le groupe dit des " modernistes " (Lydia BROVELLI, Alain OBADIA, Gérard ALEZARD, Maïté DEMONS, Gérard DELAHAYE, Jean-Christophe Le DUGOU, etc...) tous relevant de l'UGICT (Union Générale des Ingénieurs Cadres et Techniciens) devenus une véritable pépinière réformiste après le départ de son fondateur René Le GUEN.

### **LE 44<sup>ème</sup> CONGRÈS CONFÉDÉRAL DE 1992**

Le 44<sup>ème</sup> Congrès confédéral de 1992 sera le théâtre d'affrontements des 2 tendances néo-réformistes. Deux rapports en vue du Congrès sont présentés :

- l'un par Henri KRASUCKI qui dénonce " les comportements de ceux qui se considèrent en mission dans la CGT, voire les gardiens d'une orthodoxie étrangère à la CGT " ;

- l'autre par Louis VIANNET, pressenti pour succéder à KRASUCKI, qui pose la question " des enjeux du syndicalisme de Classe et de masse nécessitant l'intervention des travailleurs eux-mêmes ".

Le document du Congrès, présenté par Alain OBADIA membre du bureau confédéral, secrétaire général de l'UGICT, reprend les thèmes de " l'ouverture " de la CGT : unité syndicale, démarche revendicative liée à la transformation du salariat, démocratie syndicale où le syndiqué est " citoyen " du syndicat, distanciation avec le PCF, bilan négatif de la FSM et désaffiliation de la CGT...

Le Congrès aura été marqué par l'affrontement des deux tendances :

- KRASUCKI dénonçant le monolithisme et prônant l'indépendance,
- WARCHOLACK lui donnant la réplique dans la ligne de Louis VIANNET.

Le bureau confédéral qui sera élu au terme de ce Congrès n'en consacra pas moins le succès des " modernistes «

krasuckistes avec OBADIA à la presse communication,

BROVELLI aux finances,  
ALÉZARD à l'économie politique,  
VÉRONÈSE aux relations internationales....

Les évènements, dans les pays ex-socialistes de l'Europe de l'Est, vont marquer les esprits de nombreux militants. Le syndicalisme en général allait subir de profonds bouleversements, nationalement et internationalement. Cela allait donner des ailes au réformisme, renforcé par une campagne de criminalisation du communisme médiatisé à outrance.

Cela allait renforcer et accélérer le processus de mondialisation des marchés, la construction de l'Europe libérale, bref une liberté totale au grand Capital.

Les débats préparatoires à ce 45<sup>ème</sup> Congrès qui devaient être " novateurs et démocratiques ", selon les termes même de Louis VIANNET, furent en réalité dévoyés, faussés, voire occultés dans la plupart des cas. Il faut dire que au niveau de leur élaboration (à la confédération) il y eut tellement de blocages, de crocs en jambe pour arriver à des compromis entre " modernistes " et " rassemblistes ", que certains documents préparatoires destinés aux syndicats furent livrés " en catastrophe ", quelques semaines seulement avant le Congrès, notamment le projet de modification des statuts confédéraux.

À la suite du Congrès et du conflit social lié au plan JUPPÉ, Louis VIANNET annonçait qu'il était prêt à toute négociation avec le gouvernement, alors que **les grévistes et les manifestants exigeaient le retrait du plan JUPPÉ** ; et de fait, une délégation confédérale avec une participation de B.THIBAUT répondait favorablement au rendez-vous social du 21 décembre 1995, initié par Alain JUPPÉ.

Louis VIANNET reconduit à son poste de secrétaire général de la CGT renforçait son emprise confédérale en s'appuyant sur les thèmes " rassembleurs " de l'ouverture.

Des reclassements internes à la Direction confédérale allaient s'opérer, les contradictions des années passées étaient loin d'être gommées entre " modernistes " et " rassemblistes ". Des hommes clés, porteurs des orientations de la mutation réformiste de la CGT allaient émerger : Bernard THIBAUT et Jean-Christophe Le DUGOU. Si Maryse DUMAS confirmait son adhésion à l'équipe, Lydia BROVELLI leader des " modernistes " (après le départ d'Alain OBADIA) et grande amie de Nicole NOTTA, démissionna du bureau confédéral (d'origine professionnelle " banques et assurances ", on apprendra sa nomination dans une ambassade d'un pays africain) Bernard THIBAUT élu à la Direction confédérale au 45<sup>ème</sup> Congrès allait accéder au secrétariat confédéral " sans portefeuille " en 1997, ainsi mis en réserve pour la succession de Louis VIANNET au 46<sup>ème</sup> Congrès.

**Le 45<sup>ème</sup> Congrès, loin d'être un facteur d'impulsion et d'élargissement des luttes a été plutôt un étouffoir.**

La trêve de fin d'année 1995 s'est indéfiniment prolongée, laissant le gouvernement CHIRAC/JUPPÉ poursuivre sa politique dans une relative sérénité. Il fallut attendre avril/mai 1996 à mai 1997 pour voir se développer les luttes dans de nombreux secteurs tant publics que privé mais il faut noter que le 21 décembre 1995 (le rendez-vous social avec JUPPÉ) avait passablement refroidi les militants. Pour autant, la multiplication des luttes, si elle allait peser sur la vie politique du pays, elle n'en atteignait pas le stade décisif capable d'imposer des reculs significatifs à la bourgeoisie

capitaliste, et à fortiori des changements politiques, parce que toute convergence des luttes était délibérément dévoyée par la direction confédérale. Il fallait préparer le 46<sup>ème</sup> Congrès avec tous les projets de restructuration nécessaires qu'imposait **l'intégration au syndicalisme européen de la CES**. Il faut placer l'absence de convergence et de fédération des luttes de cette période dans le cadre du développement de la mondialisation et tout particulièrement en Europe pour la réalisation programmée des critères de convergence du Traité de Maastricht.

Alors que **la CGT avait appelé à votre NON au Traité de Maastricht en mai 1992** elle refusait d'impulser et d'organiser la convergence des luttes sur ce créneau unificateur. Par exemple, les 1<sup>er</sup> mai 1996 et 1997 qui auraient dû être placés sous les mots d'ordre de "**retrait du plan JUPPÉ**" et "**abrogation du Traité de Maastricht**" se limitaient à des slogans de défense de l'emploi, des salaires, des conditions de travail, mais sans appels nationaux sous prétexte que " les revendications ne se décrètent pas ".

### **DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET ÉLECTION DE 1997**

Les élections législatives de mai 1997 consécutives à la dissolution de l'Assemblée Nationale par CHIRAC ont traduit au plan politique un profond mécontentement à l'égard du gouvernement réactionnaire CHIRAC/JUPPÉ, mais d'une façon tout aussi significative une certaine défiance à l'égard des partis politiques ayant assumé des responsabilités gouvernementales dans le cadre de l'alternance. Si les partis de droite étaient rejetés par plus des 3/4 des électeurs, le parti socialiste était loin de retrouver son score de 1981, sans parler des scores plutôt modestes des Verts et du PCF. La réalité, c'est que près de 60% des électeurs allaient refuser leurs voix aux partis de droite comme de gauche, ayant dans les années précédentes, gouvernés le pays en alternance.

C'est de cette réalité sociale dont il aurait fallu tenir compte pour la conduite de l'action syndicale. Au lieu de cela on a créé l'illusion que pourrait donner aux travailleurs le gouvernement de " gauche plurielle " pour la défense de leurs intérêts. Finalement le gouvernement de cohabitation CHIRAC/JOSPIN de " la France parlant d'une seule voix " n'a fait que poursuivre avec des méthodes peu différentes des gouvernements de droite précédents, la politique d'intégration dans l'Europe de Maastricht et de la défense des intérêts du grand Capital financier international.

La politique du gouvernement JOSPIN soutenue par le PCF (avec 4 ministres) n'a marqué aucune rupture avec celle pratiquée par la droite. Dès le début, le gouvernement JOSPIN a refusé d'abroger le plan JUPPÉ, au contraire ce dernier a été poursuivi :

- projet de mise en place d'un régime universel d'assurance maladie à l'anglo-saxonne avec libre cours au développement des assurances privées ;
- attaques contre les régimes de retraites par répartition, ouverture aux fonds de pensions, mise en cause de la retraite à 60 ans ;
- poursuite de la réforme hospitalière avec privatisations rampantes du service public ;
- menaces contre les régimes spéciaux ;
- aucune mesure significative d'amélioration du pouvoir d'achat des salaires, retraites, minima sociaux, chômage ;
- poursuite des privatisations des entreprises publiques : celles-ci auront été plus importantes sous le gouvernement JOSPIN que sous les gouvernements de droite ; etc....

Au contraire, une politique pro-patronale a été appréciée du MEDEF :

- pas d'augmentation de l'ISF ;

- diminution de la taxe professionnelle (8,5 milliards de F en 1999) en attente de sa suppression ;
- traitement social de l'emploi avec les mesures dites emplois jeunes (sans effet sur le chômage, mais déstructurantes pour le secteur public) ;
- enfin, la loi des 35 heures dont le projet présenté par JOSPIN en octobre 1997 (qualifié par Louis VIANNET secrétaire de la CGT, de " plus importante avancée sociale depuis 1936 " qui allait constituer une atteinte aux droits acquis du travail, le plus grave depuis la libération, tout en accordant des cadeaux royaux au patronat (indemnités, et autres réductions de charges sociales pour incitation aux embauches).

Au plan international, un des premiers actes du gouvernement JOSPIN fut de signer le Pacte de stabilité d'Amsterdam qui, sous peine de sanctions, renforce les conditions de maîtrise à moins de 3 % du PIB, les déficits budgétaires des États signataires pour satisfaire aux critères de Maastricht (c'est-à-dire : attaques directes ou indirectes contre les acquis sociaux, le pouvoir d'achat, les secteurs publics et nationalisés, les libertés syndicales, le droit de grève etc...).